



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44550</b>	De <b>M. Alain Bruneel</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur, recherche et innovation		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> >enseignement supérieur	<b>Tête d'analyse</b> >Situation de l'université de Nanterre	<b>Analyse</b> > Situation de l'université de Nanterre.
Question publiée au JO le : <b>01/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Alain Bruneel alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la situation catastrophique de l'université de Nanterre. L'université de Nanterre est l'université accueillant le plus d'étudiants au-dessus de ses capacités. Cela fait d'elle l'établissement avec le plus faible budget par étudiant. Cependant, chaque année plus d'une centaine de personnes se retrouvent sans affectation et se réunissent en collectif de « sans facs » exigeant une augmentation du nombre de places à l'université et une hausse sensible du budget. Depuis le mois de septembre 2021, ce collectif se mobilise avec des syndicats étudiants pour obtenir l'affectation de plus d'une centaine d'étudiants. À l'heure actuelle, seule la moitié de ces étudiants ont été acceptés, les autres restant sans affectation. M. le député dénonce la sélection à l'entrée de l'université abolissant toute conception d'égalité des chances. En octobre 2021, le collectif étudiant a commencé une occupation des locaux de la présidence de l'université de Nanterre. Certains étudiants ont reçu des propositions d'autres universités dans des domaines d'études variés mais surtout en total décalage avec leur objectif professionnel. La situation sur place se serait enlisée avec notamment le recrutement par l'université d'agents de sécurité privés et armés pour faire face aux occupants. Cela fait maintenant plus de trois mois que des étudiants occupent les locaux de la présidence de l'université de Nanterre, plus de trois mois sans qu'aucune solution convenable n'ait été apportée aux étudiants, trois mois de silence du Gouvernement sur cette situation inadmissible. Il lui demande de clarifier son avis sur cette situation et son action pour que l'université de Nanterre possède enfin les moyens financiers pour accueillir ces étudiants supplémentaires.